



LINXEA®

un oeil de lynx pour vos placements

01 45 67 34 22 - contact@linxea.com

LINXEA VIE

Pièces à joindre : cas classique

1 Complétez et signez le bulletin d'adhésion.....
(incluant l'annexe de valeur de rachat)

2 Les obligations légales nécessaires avant toute souscription

Conformément aux articles L561-5 et L561-6 du code monétaire et financier et à la 3ème directive TRACFIN, dont l'un des objectifs est d'apprécier l'adéquation d'un investissement avec votre expérience, besoins, objectifs et situation financière.

- Complétez et signez la fiche « votre profil d'épargnant ».....
- Paraphez la Charte LinXea.....

3 Libellez le chèque du montant de votre souscription à l'ordre de Generali Vie ou copie de l'avis d'exécution du virement.....

4 Joignez une photocopie recto/verso de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.....

Une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport) est nécessaire pour chaque signataire. Il faut également joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, téléphonie fixe...). En cas d'hébergement chez un tiers : attestation d'hébergement sur l'honneur, justificatif de moins de 3 mois de la personne qui héberge le client, copie de la CNI de la personne hébergeant le client.

5 Joignez votre RIB.....

6 Pièces complémentaires

- En cas d'adhésion au fonds en euros Netissima, à une SCPI/OPCI ou à un produit structuré, joindre l'avenant correspondant.....
- Si vous avez opté pour des versements libres programmés, merci de joindre l'avenant à l'adhésion et le mandat de prélèvement dûment complétés et signés.....
- Si vous souhaitez choisir une option de gestion, joindre le bulletin d'options.....
- Fournir un justificatif d'origine des fonds (si Gains au jeu ou Autres...).....
- Joindre la fiche d'information pour les assurés âgés de 85 ans et plus
- Justification d'un handicap pour bénéficier des avantages des contrats épargne handicap.....
- Annexe clause bénéficiaire le cas échéant.....

7 Retournez l'ensemble des documents dans l'enveloppe jointe prévue à cet effet
(Nous accuserons réception de votre dossier par email)

Soit à notre adresse libre réponse (affranchissement non nécessaire) à :
LINXEA, LIBRE REPONSE 52151
93209 SAINT DENIS CEDEX

Soit à l'adresse classique (affranchissement nécessaire) à :
LINXEA, 23 Rue des Bretons
93210 SAINT DENIS LA PLAINE

Les codes d'accès à la consultation et à la gestion en ligne ainsi que les conditions particulières de votre contrat vous seront envoyés directement par GENERALI VIE sous un délai moyen d'un mois



LINXEA®

un oeil de lynx pour vos placements

01 45 67 34 22 - contact@linxea.com

LINXEA VIE

Pièces à joindre : cas particulier

1

En cas de Co - Souscription

La co-adhésion est possible seulement entre époux si ceux-ci sont mariés sous un régime communautaire.

Pour un dénouement au second décès, la co-adhésion est possible seulement en cas de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant ou en cas de communauté légale avec clause de préciput citant le contrat d'assurance.

- La signature des deux adhérents dans toutes les cases où celle-ci est requise

- Photocopie du livret de famille signé par chacun des époux (en cas de co-adhésion avec dénouement au premier décès).....

- Photocopie du contrat de mariage (en cas de co-adhésion avec dénouement au second décès).....

- En cas de changement de régime matrimonial en cours de mariage, extrait d'acte de mariage mentionnant en marge le changement de régime matrimonial et, le cas échéant, photocopie du jugement ayant homologué le changement de régime matrimonial.....

- Le mandat réciproque (document disponible sur demande auprès de LinXea) pour disposer de la gestion en ligne.....

2

En cas de souscription pour un enfant mineur

- Signature des deux parents dans toutes les cases où celle-ci est requise accompagnée de la mention « en tant que représentant légal » écrite par les deux parents et signature de l'enfant si celui-ci a plus de 12 ans

- Photocopie recto verso de la pièce officielle d'identité en cours de validité des représentants légaux

- Photocopie du livret de famille (ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois).....

- Photocopie recto verso de la pièce officielle d'identité en cours de validité de l'enfant si âgé de plus de 12 ans.....

- Annexe instrument de paiement signée par les deux parents et par l'enfant s'il a plus de 12 ans.....

A noter : pour un enfant mineur, la clause bénéficiaire doit obligatoirement être «les héritiers légaux de l'assuré».

Si l'enfant a moins de 12 ans, la durée maximale recommandée est de 85 ans moins l'âge de l'enfant.

En cas d'adhésion pour un enfant mineur, seule la consultation en ligne sera possible.

3

En cas de souscription pour un non résident

- Annexe non résident.....

- Attestation fiscale prouvant le statut de non résident.....

- Bulletin de souscription et chèque signés en France.....

A noter : les adhésions pour les non-résidents sont limitées à certains pays.

En cas d'adhésion pour un non-résident, certaines transactions ne pourront pas être effectuées en ligne.